



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Comité exécutif

SÉANCE DU 29 JUIN 2009
Volume 11 - numéro 21

Procès-verbal de la séance d'ajournement du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 29 juin 2009 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, France Dubé, Jean-Pierre Gagnon, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que monsieur Yves Breton, représentant du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Serge Pelletier, directeur général, mesdames Lucie Bossé, Louise Cassistat, Anne-Marie Morin, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, monsieur Ghislain Morin, commissaires, monsieur Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Est absente : Madame Johanne Brousseau, représentante du comité de parents.

PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

France Dubé, et résolu :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Correspondance
- 5.0 Financement temporaire - juillet à décembre 2009
- 6.0 Information - bassin des mutations volontaires 2009-2010 - personnel enseignant
- 7.0 Remplacement temporaire d'une direction d'école
- 8.0 Dossier du «Protecteur de l'élève»
- 9.0 Surseoir à la Politique de dotation du personnel
- 10.0 Varia
- 11.0 Prochaine séance
- 12.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-371-CE)

CORRESPONDANCE

LU la lettre de monsieur Marc Boudreau, directeur de l'Association régionale du sport étudiant de l'Est du Québec (ARSÉEQ), qui remercie la Commission scolaire d'avoir donné la chance aux jeunes élèves de ses écoles de participer à des activités étudiantes reliées aux activités physiques.

LU la lettre de madame Annie Mercier, coordonnatrice régionale du Concours québécois en entrepreneuriat, qui remercie la Commission scolaire pour son implication et sa contribution à la 11^e édition du Concours québécois en entrepreneuriat.

LU la lettre de monsieur Sylvain Roy, directeur général de Centraide KRTB-Côte-du-Sud, qui demande à la Commission scolaire de se joindre au regroupement Centraide KRTB-Côte-du-Sud pour la Campagne Centraide 2009 et, s'il y a lieu, de nommer un directeur ou une directrice de campagne.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

Anne Basque, et résolu :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs participe à la Campagne Centraide 2009 coordonnée par Centraide KRTB-Côte-du-Sud, et désigne madame Stéphanie Dubé comme directrice de campagne.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-372-CE)

LU la lettre de madame Christiane Veilleux, enseignante à l'École secondaire l'Arc-en-Ciel, qui remercie la Commission scolaire pour sa participation au Gala du mérite scolaire 2009.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution de :

- Journal l'Horizon, volume 2, numéro 6, juin 2009;
- Le Trait d'Union, volume 10, numéro 1, juin 2009;
- Bulletin Express Commissaires, volume 41, numéro 10, 17 juin 2009;
- Bulletin d'information de la CSFL, volume 12, numéro 4, juin 2009.

FINANCEMENT TEMPORAIRE - JUILLET À DÉCEMBRE 2009

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, présente la lettre de monsieur Michel Boivin, sous-ministre au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qui confirme le financement à court terme pour les mois de juillet à décembre 2009 inclusivement.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT l'autorisation ministérielle obtenue au sujet des emprunts temporaires pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2009;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs emprunte, auprès de la Caisse Desjardins des Trois-Lacs, les montants suivants sans excéder, en aucun moment, les montants mensuels autorisés :

| | |
|----------------|---------------|
| Juillet 2009 | 24 850 586 \$ |
| Août 2009 | 25 960 164 \$ |
| Septembre 2009 | 28 944 207 \$ |
| Octobre 2009 | 29 633 277 \$ |
| Novembre 2009 | 29 403 197 \$ |
| Décembre 2009 | 29 909 119 \$ |

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-373-CE)

INFORMATION - BASSIN DES MUTATIONS VOLONTAIRES 2009-2010 - PERSONNEL ENSEIGNANT

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, donne un résumé des mouvements de personnel survenus dans le cadre du bassin des mutations volontaires 2009-2010 du personnel enseignant.

Monsieur Pelletier répond aux demandes d'éclaircissement de la part des commissaires.

REPLACEMENT TEMPORAIRE D'UNE DIRECTION D'ÉCOLE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, informe les commissaires que monsieur Marco Saint-Pierre, directeur de l'École Chanoine-Côté, a demandé un congé sabbatique pour une durée de 8 mois débutant en juillet 2009. Monsieur Pelletier souligne qu'il a trouvé la personne qui assumera l'intérim durant cette période et qu'il s'agit de madame Marie-France Chicoine qui est déjà à l'emploi de la Commission scolaire à titre d'agente de réadaptation. Madame Chicoine entrera en fonction le 10 août prochain.

DOSSIER DU «PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE»

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, explique la nouvelle obligation qui incombe aux commissions scolaires afin qu'elles mettent en place, pour le début de la nouvelle année scolaire, les services d'un protecteur de l'élève. Un financement spécifique est d'ailleurs alloué par le MELS pour faire face aux frais découlant de ce nouveau service.

Le directeur général donne un aperçu des qualités et des compétences que doit posséder le titulaire d'un tel mandat et suggère aux commissaires de donner des suggestions sur d'éventuelles candidatures.

Après délibérations, la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, propose et demande le vote sur la résolution suivante :

CONSIDÉRANT les nouvelles obligations découlant de la Loi sur l'instruction publique pour la mise en place, dans chaque commission scolaire, d'un service du protecteur de l'élève;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'évaluer l'application d'un tel service avant de s'engager sur une période plus ou moins longue;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

QUE le directeur général demande le dépôt d'offres de service de la part de candidats susceptibles d'assumer un mandat de «protecteur de l'élève»;

QUE le dossier du «protecteur de l'élève» soit présenté à nouveau devant le conseil des commissaires en vue de retenir une position définitive.

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, demande le vote sur la proposition.

- Pour = 4
- Contre = 1

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ (2009-374-CE)

SURSEOIR À LA POLITIQUE DE DOTATION DU PERSONNEL

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, demande l'autorisation de surseoir à la Politique de dotation du personnel afin de mener, dans un délai plus serré, un processus de sélection en vue de recruter un orthophoniste.

Monsieur Pelletier souligne, qu'étant donné la rareté des candidatures dans ce domaine, nous devons prendre tous les moyens pour rencontrer les candidats potentiels.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT la pénurie et la rareté de professionnels orthophonistes dans le secteur de l'éducation;

CONSIDÉRANT le récent dépôt de candidatures à titre d'orthophoniste;

CONSIDÉRANT la période de l'année où ces candidatures ont été déposées;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur France Dubé, et résolu :

D'autoriser la direction générale à surseoir à la Politique de dotation du personnel actuellement en vigueur afin que l'on puisse procéder à la tenue d'un comité de sélection, dans les meilleurs délais, en vue de l'embauche d'un orthophoniste.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ (2009-375-CE)

VARIA

Aucun élément n'est présenté sous cette rubrique.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

PROCHAINE SÉANCE

Le 18 août 2009 à 19 h 30 au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-376-CE)

(SIGNÉ)

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale